

Animaje

une structure socio-culturelle jeunesse développant à la fois des activités de loisirs et d'accompagnement de projets pour les 12/25ans.

Animaje en quelques chiffres :



Revendiquant depuis la création notre attachement aux valeurs d'Éducation Populaire, notre association s'engage dans une démarche favorisant le développement et la valorisation d'actions et de projets associant les jeunes au reste de la population.

Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Parcours adapté en fonction de la décision du Ministère de la Jeunesse et des Sports.



Pascal POUPELIN

(coordinateur de la formation)

animajeformation@gmail.com

06.50.76.94.19 / 02.40.54.27.67

26 rue des cordeliers 44190 Clisson

Réunion d'information :

Mardi 26 Août 2025

De 10H à 12H à l'At'Ôme à Gétigné

Dossier d'inscription à télécharger sur : www.animaje.fr
onglet Formation BPJEPS



Association « Jeunesse Education Populaire »

**Du 6 Octobre 2025
au 20 Novembre 2026**

BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport
Spécialité : "Animateur"

Mention : "Animation Socio-Educative ou Culturelle" (ASEC)



Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : Mardi 2 Septembre 2025

Sélections à l'At'Ôme à Gétigné : Vendredi 5 Septembre 2025

Positionnement à l'At'Ôme à Gétigné : 11 et 12 Septembre 2025

Qu'est ce que le brevet professionnel "Animation Socio-Educative ou Culturelle" ?

Le niveau de diplôme indispensable pour devenir animateur professionnel :

- auprès d'enfants, de jeunes, de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap.
- pour des structures associatives ou municipales : accueils de loisirs, centres de vacances, centres sociaux ou socioculturels, maisons de quartier, services enfance/jeunesse, ehpad, foyers de vie...
- et faire vivre des activités éducatives et récréatives, accompagner et faire émerger des projets en lien avec le territoire.



LE CONCEPT DE LA FORMATION

La formation s'adresse à 18 demandeurs d'emploi, salariés ou apprentis. Elle se distingue en étant :

- ⇒ Une formation portée par un groupe d'employeurs du territoire qui accueille les stagiaires, et qui contribue au financement de la formation.
- ⇒ Une formation portée par une structure à taille humaine, Animaje, ses acteurs salariés et bénévoles et son réseau.
- ⇒ Une formation qui permet aux stagiaires de s'impliquer auprès des acteurs éducatifs locaux : foyer de vie, ehpad, ACM.
- ⇒ Une formation qui met en avant la dimension culturelle de la fonction, notamment par l'implication dans le Hellfest

OBJECTIFS :

- Doter des futurs animateurs d'une reconnaissance professionnelle par l'obtention d'un diplôme d'Etat de niveau IV délivré par Jeunesse et sports.
- Former des animateurs capables d'initier, de concevoir, d'accompagner des projets selon les demandes d'équipes éducatives et du public dont il a la charge.
- Former des animateurs polyvalents, ouverts, curieux et passionnés par différents supports d'activités (sportives, culturelles ou scientifiques)

DÉROULEMENT DU BPJEPS ?

CONDITIONS D'ADMISSION :

Disposer des prérequis :

- Justifier d'une expérience d'animation d'une durée minimale de 200H.
- Avoir une attestation de premiers secours.

Réussir la sélection

(Modalités complètes sur le dossier d'inscription)

DURÉE :

- 594 heures en centre de formation (un peu moins de 2 semaines par mois).
- 1197 heures en stage pratique sur une structure socio-éducative (dont l'ensemble des périodes de vacances scolaires) .



IL S'ORGANISE AUTOUR DE 4 Blocs

- Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation
- Valoriser les activités et les projets d'une structure
- Concevoir, conduire et évaluer des séquences d'animation
- Organiser et encadrer le "Vivre ensemble" des publics

Lieu : Le centre de formation se situe, dans nos nouveaux locaux à Gétigné, rue du Caroil, à 30 Km du centre de Nantes, et à 5 Km de la gare de Clisson.

COÛT DE FORMATION :

- 5400€ / demandeurs d'emploi, 6500€ / salariés et entièrement pris en charge pour les apprentis.
- Les demandeurs d'emploi se rapprocheront de leur conseiller pour solliciter des aides et pourront être soutenus financièrement par les structures de notre groupe employeurs. Financement possible via le CPF.
- Frais de dossier d'inscription : 40€.